

La section Sciences, Histoire des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle du CTHS, réunie le 12 mars 2009, affirme son soutien aux revendications des enseignants, des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des personnels techniques et administratifs qui demandent le retrait du projet de décret modifiant celui du 6 juin 1984 (n° 84-431) fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et l'abrogation de la loi LRU. Elle dénonce et refuse le démantèlement des grands organismes de recherche (CNRS-INSERM) et demande la révision des projets concernant la formation des maîtres.

Motion adoptée par

14 oui

2 non

6 blancs

Cette motion a par ailleurs rallié les suffrages de quatre membres de la section absents le 12 mars

Simone Mazauric

Présidente de la section « Sciences, Histoire des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle" du CTHS